



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télécom

Question orale n° 456

Texte de la question

Mme Corinne Erhel attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur l'avenir du site historique France Télécom RD de Lannion. Le groupe France Télécom s'est engagé dans un vaste plan national prévoyant la suppression de 22 000 emplois, dont 325 sur le périmètre innovation. Tant d'un point de vue économique que stratégique, ces mesures ne lui semblent pas justifiées. Alors même que l'entreprise affiche une volonté de poursuivre l'effort de RD et innovation, ce plan suscite auprès des salariés, inquiétude et incompréhension légitimes. En effet, l'opérateur prévoit d'entrer dans une logique d'adaptation permanente devant permettre de faciliter toutes formes de mobilité des salariés, tant géographiques que fonctionnelles. Les annonces récentes du groupe concernant la diminution voire l'arrêt possible de ses activités de recherche fondamentale et l'exigence d'un taux de rotation des effectifs porté à 15 % suscitent les plus vives inquiétudes à Lannion. Elle s'inquiète du moral des salariés et de leurs familles et se préoccupe des répercussions de ces mesures sur une économie locale fragilisée. Dans les années passées, le Trégor a déjà été durement touché par des vagues de licenciements, dont Alcatel-Lucent, auxquelles se sont ajoutées des délocalisations. La présence de France Télécom RD à Lannion est indispensable avec 1 520 emplois qui constituent un pôle de recherche remarquable avec une excellente expertise. France Télécom et Alcatel-Lucent sont les deux piliers du pôle de compétitivité à vocation mondiale « Images et réseau », dont le siège est à Lannion. Les recommandations du rapport Faure visent à maintenir et renforcer la capacité d'innovation technologique et industrielle du secteur des télécommunications en France et en Europe. Afin de pérenniser le site de Lannion, plusieurs propositions peuvent être avancées comme par exemple la nomination d'un directeur de site doté de pouvoirs en matière d'emplois, budgets et stratégies locales, la création d'un " technocentre " sur le site de Lannion qui sécurise les choix stratégiques, l'abaissement du taux de sous-traitance qui comporte un risque de fuites de savoir-faire et de perte de compétence, et bien sûr la venue d'activités nouvelles, elle. L'État détenant près de 27 % du capital de France Télécom, elle lui demande la réponse et les perspectives qu'elle peut apporter.

Texte de la réponse

AVENIR DU CENTRE FRANCE TÉLÉCOM DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT À LANNION

M. le président. La parole est à Mme Corinne Erhel, pour exposer sa question, n° 456.

Mme Corinne Erhel. Ma question porte sur l'avenir du site historique France Télécom de Lannion, dans les côtes d'Armor.

Le groupe France Télécom s'est engagé dans un vaste plan national prévoyant la suppression de 22 000 emplois, dont 325 sur le périmètre Innovation. Tant du point de vue économique que stratégique ces mesures ne me semblent pas justifiées. Alors même que l'entreprise affiche une volonté de poursuivre l'effort de recherche, développement et innovation, ce plan suscite auprès des salariés inquiétude et incompréhension légitimes.

En effet, l'opérateur prévoit d'entrer dans une logique d'adaptation permanente visant à faciliter toutes les

formes de mobilité des salariés, tant géographiques que fonctionnelles. Les annonces récentes du groupe concernant la diminution, voire l'arrêt possible de ses activités de recherche fondamentale et l'exigence d'un taux de rotation des effectifs porté à 15 % suscitent les plus vives inquiétudes à Lannion.

Je m'inquiète du moral des salariés et de leurs familles que je reçois régulièrement, d'une part, et je me préoccupe, d'autre part, des répercussions de ces mesures sur une économie locale fragilisée. Dans les années passées, le Trégor - la région de Lannion - a déjà été durement touché par des vagues de licenciements, dont ceux d'Alcatel-Lucent, auxquelles se sont ajoutées des délocalisations.

La présence du pôle recherche et développement de France Télécom à Lannion est indispensable : ses 1 520 emplois constituent un pôle de recherche remarquable avec une excellente expertise. France Télécom et Alcatel-Lucent - qui a récemment fait des annonces inquiétantes - sont les deux piliers du pôle de compétitivité à vocation mondiale " Images et Réseau ", dont le siège est à Lannion.

Afin de pérenniser le site de Lannion, donc l'emploi local, plusieurs propositions peuvent être avancées, comme la nomination d'un directeur de site doté de pouvoirs en matière d'emplois, de budgets et de stratégies locales ; la création sur le site d'un technocentre qui sécuriserait les choix stratégiques ; l'abaissement du taux de sous-traitance, laquelle comporte un risque de fuite de savoir-faire et de perte de compétences ; enfin, des activités nouvelles liées aux contenus.

L'État détenant près de 27 % du capital de France Télécom, quelle réponse pouvez-vous apporter à ce sujet et quelles sont les perspectives pour les salariés fort inquiets ? Par ailleurs, quelle stratégie comptez-vous mettre en oeuvre suite aux dernières annonces du groupe Alcatel-Lucent, dont on ne connaît pas actuellement les répercussions sur Lannion ?

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Vous avez, madame la députée, appelé l'attention du Gouvernement sur l'avenir du centre de recherche et développement du groupe France Télécom à Lannion. Ce secteur connaît des réorientations de la part de groupes importants. France Télécom a créé un opérateur intégré, capable d'être présent, avec des services de convergence dans le domaine de la communication, mais aussi des contenus ou des services aux entreprises. Dans ce secteur, la recherche et développement sont déterminants. Pour soutenir cette stratégie, France Télécom a, depuis 2007, lancé un programme d'investissement dans la recherche et l'innovation qui l'amène à consacrer près de 900 millions d'euros - soit 1,7 % de son chiffre d'affaires - à toutes les activités de recherche et développement. Pour un site comme Lannion, c'est une bonne nouvelle. Des entités novatrices ont été créées en parallèle, tels Technocentre, Explocentre ou Orange vallée. En aucun cas il n'est question de fermer le site de Lannion, qui représente le tiers des effectifs de France Télécom en matière de recherche et développement. En revanche, un choix a été opéré en termes de gestion des ressources humaines - qui n'est pas évident pour des salariés attachés à leur lieu de résidence - consistant à encourager la mobilité au sein du groupe. D'après les informations dont nous disposons, cette mobilité ne s'accompagnerait pas d'une réduction ou d'une restructuration du site de Lannion. Il s'agit de faire bénéficier des compétences développées sur le site et d'enrichir d'autres secteurs d'innovation de France Télécom en matière de traitement de la parole, de voix sur IP, de services de communication, de réseaux et d'ergonomie. Ces départs seront compensés par des recrutements permettant d'aborder de nouveaux thèmes de recherche grâce à l'apport de nouvelles compétences.

Par ailleurs, nous sommes très attentifs à la présence et à l'investissement de France Télécom dans le Trégor, région qui vous est particulièrement chère et où France Télécom est un partenaire important. Vous avez notamment évoqué le pôle de compétitivité à vocation mondiale " Images et Réseau ". Cela nous permet d'ancrer la présence de France Télécom sur le territoire avec une participation conjointe de la recherche publique, du secteur académique, mais également de près de 120 PME particulièrement dynamiques dans ce secteur. Le Gouvernement est très attentif au succès de telles opérations, génératrices d'emplois. D'autres activités de France Télécom sont localement renforcées ; une cinquantaine d'emplois ont été créés dans les services aux entreprises qui sont ouverts à des salariés de la recherche et développement.

Voilà des éléments de réponse rassurants quant à l'avenir du secteur des technologies de l'information et de la communication. Toutefois, nous ne sous-estimons pas l'inquiétude que peuvent susciter les propositions de mobilité, qui, pour certains, peuvent constituer des opportunités à saisir. Pour ce qui est du groupe Alcatel-Lucent, je ne manquerai pas de vous faire part des informations dont nous disposerons.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Erhel](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 456

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 6 janvier 2009, page 6

Réponse publiée le : 7 janvier 2009, page 22

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 janvier 2009